

E5 – Dynamisation du loisir intermunicipal

Territoire de MRC :
Kamouraska

Enjeu COSMOSS principal :
saines habitudes de vie

Personnes visées :
municipalités rurales du territoire

Principaux changements :
amélioration de la qualité de l'offre de loisirs municipale et intermunicipale pour les familles, dynamisation de la collectivité, augmentation du sentiment d'appartenance, renforcement de la collaboration entre les municipalités

Mise en contexte

En 2008, le comité Kamouraska en Forme (KEF) de COSMOSS Kamouraska, en partenariat avec l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS), effectue un sondage auprès de toutes les municipalités du territoire. Ce sondage révèle un manque de ressources humaines et financières en loisir pour l'ensemble des petites municipalités. C'est ainsi que le comité KEF décide de développer un projet visant à partager une ressource en loisir entre trois municipalités. Le projet *Dynamisation du loisir intermunicipal* prend forme, à partir de mai 2010, grâce au soutien de Québec en Forme et d'autres partenaires financiers.

Objectifs

- Soutenir les petites municipalités dans la dynamisation de leur milieu par le loisir
- Bonifier l'offre d'activités physiques répondant aux besoins des jeunes dans les petites municipalités

Mise en œuvre

Une ressource en loisir est embauchée par trois municipalités (Mont-Carmel, Saint-Gabriel-Lalemant et Saint-Pacôme). Elle est responsable de mettre en place des actions selon quatre axes d'intervention : optimiser les communications, consolider les infrastructures existantes, soutenir les activités intermunicipales et appuyer les initiatives municipales en loisir.

Concrètement, cette ressource crée et réalise différentes programmations de loisir municipales et intermunicipales. Quand une activité a lieu dans une municipalité, elle met des efforts pour la diffuser et inviter les citoyens des deux autres à y participer. Son temps n'est pas uniquement divisé en trois, la ressource en loisir tente réellement de favoriser des activités intermunicipales. Dans son mandat, elle peut compter sur l'aide des différents acteurs concernés par les loisirs : conseillers municipaux, maires, bénévoles, agents de développement, etc.

Changements observés

Le projet permet de mettre en place une programmation de qualité entre les trois municipalités. Les familles constatent que les occasions de pratiquer des loisirs répondant aux besoins des jeunes se multiplient. L'augmentation du nombre d'activités offertes a notamment pour effet d'ouvrir la porte à une plus grande implication de la population dans les comités de loisirs, mais pas seulement

dans ce domaine. Comme le mentionne une personne-clé d'une municipalité : « Ça a amené des gens à s'impliquer davantage dans la communauté. Le loisir est une porte d'entrée à une implication municipale plus large. »

Le projet stimule le développement des communautés et de la vie sociale. Il en ressort une dynamisation de la collectivité, une augmentation du sentiment d'appartenance et une plus grande attractivité. Selon un acteur impliqué dans la programmation de loisirs, « ça a permis aux citoyens de se réapproprier leur municipalité : les familles se côtoient plus et il y a de nouveaux lieux de rassemblement, ils apprennent à se connaître ». La perception des citoyens envers les citoyens des autres municipalités change également. Ils font preuve d'une plus grande ouverture, ce qui diminue « l'esprit de clocher ».

De plus, le projet favorise une plus grande collaboration entre les trois municipalités et en particulier entre les agents de développement. Sans la *Dynamisation du loisir intermunicipal*, il n'y aurait pas ou peu d'occasions de se côtoyer. Cela a des répercussions sur les loisirs, mais aussi sur d'autres sujets, comme le souligne une agente de développement : « [Durant les rencontres entre les agents,] on jase des situations municipales, les projets, les demandes de subventions, on parle de loisirs, et ça déborde. On tombe dans tout ce qui est municipal, et ça, c'est important, ça paraît dans nos milieux. »

En 2016, les trois municipalités (Mont-Carmel, Rivière-Ouelle et Saint-Pacôme) signent une nouvelle entente en loisir intermunicipal. Les partenaires de COSMOSS continuent de les soutenir dans leurs réflexions. Cette expérience de *Dynamisation du loisir intermunicipal* a été présentée ailleurs au Québec et a déjà inspiré d'autres initiatives du même genre.

Ingrédients de réussite

La ressource en loisir joue un rôle déterminant dans la réalisation de la programmation et surtout dans le développement de la collaboration entre les différents acteurs concernés par les loisirs. Sa présence facilite le travail des agents de développement, des élus municipaux et la participation des bénévoles. Un bon lien de confiance entre cette ressource et les acteurs est essentiel. Au début du projet, COSMOSS a contribué à faciliter la collaboration entre les municipalités et à définir les rôles et les responsabilités de chacune en apportant un soutien lors de l'animation des rencontres entre les municipalités.

À retenir

Grâce au partage d'une ressource et à la signature d'une entente formelle, la qualité de l'offre de loisirs de petites municipalités s'améliore.

Pour plus de renseignements

Municipalité de Mont-Carmel, 418 498-2050, poste 115

Sources

- Rapport d'évaluation rédigé par M. Charles Hudon-Leduc et M. Ludovic Décoret dans le cadre du soutien offert par Québec en Forme au comité Kamouraska en Forme de COSMOSS Kamouraska, avril 2014.
- Plans d'action du comité Kamouraska en Forme de COSMOSS Kamouraska, déposés à Québec en Forme de 2011 à 2016.
- Rapports du Comité local de coordination de COSMOSS Kamouraska de 2012 à 2016.